



C/2023/1457

7.12.2023

Rapport spécial 27/2023

«Filtrage des investissements directs étrangers dans l'UE – Le cadre est en place, mais des limites importantes empêchent une gestion efficace des risques pour la sécurité et l'ordre public»

(C/2023/1457)

La Cour des comptes européenne vous informe que son rapport spécial 27/2023 «Filtrage des investissements directs étrangers dans l'UE – Le cadre est en place, mais des limites importantes empêchent une gestion efficace des risques pour la sécurité et l'ordre public» vient d'être publié.

Le rapport peut être consulté ou téléchargé sur le site internet de la Cour des comptes européenne: <https://www.eca.europa.eu/fr/publications/sr-2023-27>
